

# Envol des Cigognes

La lettre aux adhérents et sympathisants  
du Grdr N°35 - Décembre 2022



**LA DIASPORA  
MALIENNE, AU CŒUR DE  
LA SOLIDARITE ENTRE LE  
MALI ET LA FRANCE**

# SOMMAIRE

**03**

**L'éditorial**

**05**

**« Le double-espace au cœur des actions de solidarité entre le Mali et la France »**

**08**

**Kayes, une région malienne confrontée à un contexte « sécuritaire » inquiétant**

**10**

**Etre une ONG au Mali, dans le contexte actuel**

**14**

**Du militantisme associatif aux ambassadeurs**

**20**

**La recherche de la paix, une priorité pour la CEFOM**

**24**

**Une diaspora qui reste très engagée malgré le contexte.**

**26**

**Le collectif des femmes pour l'intégration et le développement : une association engagée sur les questions de sante**

**28**

**Pour une relance de la mutuelle des Maliens de l'extérieur**

# Editorial



*Par Lamine Camara, membre du Grdr et président de la  
Coordination des Elus Français d'Origine Malienne (CEFOM)*

---

## **Pour une relation pacifiée entre la France et le Mali !**

Je souhaite vous parler ici d'une histoire marquante. Celle de deux nations, deux nations que tout semble diviser, deux nations entre lesquelles le fossé s'élargit, où les tensions s'exacerbent de jour en jour, deux nations qui ont pourtant tant de choses en commun !

Elles ont été toutes deux de grands empires, incarnés par de nombreux évènements spectaculaires, elles ont eu toutes deux un fort rayonnement sur le monde !

Si je vous dis : Encyclopédie, Louis Pasteur, Marie Curie... à quelle nation pensez-vous ? La France naturellement !

Si je vous dis, royaume de Ouagadou, empire Songhaï, empire mandingue, vous pensez à quel pays ? Au Mali bien sûr !

Dans l'histoire, ces deux pays ont été capables de donner au monde des référentiels universels de paix et de bienveillance entre les citoyens, les peuples.

Je parle ici de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, un texte fondamental de la Révolution française qui énonce un ensemble de droits naturels individuels et communs, une référence mondiale. J'ai envie aussi de vous parler de la charte de Mandé. Considérée comme la 1ère Déclaration des Droits Humains au monde puisqu'elle date de 1235 ! Ces deux pays, vous l'avez compris, sont la France et le Mali. Mais leur histoire ne s'arrête pas là. Ces 2 pays ont lutté ensemble contre le fascisme et pour la paix dans le monde.

Pourtant, ces deux peuples que la fierté de l'histoire porte et qui pourraient continuer à coopérer, se regardent aujourd'hui avec méfiance ! Les tensions diplomatiques, les incompréhensions et les prises de position virulentes de part et d'autre ne font qu'envenimer la relation qui pourrait pourtant apporter de la puissance à nos deux pays !

Arrêtons-nous un instant et imaginons ensemble, la puissance de la solidarité, la puissance du lien, du dialogue et de la coopération !

Comme Nelson Mandela, osons être les acteurs pour construire une nouvelle histoire faite d'écoute, du respect de l'autre dans sa différence pour vaincre les forces de la division.

En Afrique du Sud, Nelson Mandela a su porter un peuple fragmenté, divisé, vers l'unité, vers la réconciliation. Comme Nelson Mandela, osons apprendre davantage de l'autre, car, et cela est ma conviction, ce qui nous unit est toujours plus fort que ce qui nous sépare.

Comme Nelson Mandela, osons nous engager comme des oiseaux dont chacun apporte sa brindille pour faire un nid, celui de la paix, celui de l'avenir et de la coopération !

Si comme Mandela, vous optez pour l'écoute, l'échange, le dialogue, vous construirez un avenir fait de coopération, un avenir lumineux entre nos deux peuples.

## **Nous attirons votre attention :**

Les articles et interviews de ce numéro de l'Envol des Cigognes ont été réalisés peu de temps avant la succession des décisions des Autorités françaises puis maliennes conduisant fin novembre à l'arrêt de tous les financements français à des projets de développement au Mali, y compris via les ONG.

On traverse un orage. Combien de temps prendra-t-il ? Nul ne le sait.

Pour autant, ces décisions dramatiques ne font que souligner l'importance de la poursuite, par tous les moyens possibles, notamment via la diaspora, de la solidarité au sein du double-espace franco malien, dans l'attente d'un renouveau qui arrivera un jour ou l'autre.

De ce point de vue, ce dossier conserve tout son intérêt.

Jean-Marc Pradelle, Président du Grdr.

# « Le double-espace au cœur des actions de solidarité entre le Mali et la France »

## Un tour de table pour mieux comprendre les préoccupations de la diaspora vis-à-vis de la situation au Mali

*La pandémie, la fermeture des frontières, les effets économiques et sociaux qu'elles ont provoqués a eu un impact important sur les conditions de vie de la diaspora malienne en France et sur les possibilités de continuer à mener ses actions habituelles au Mali. Désormais, c'est le contexte politico-sécuritaire du Mali, la dégradation des relations diplomatiques entre le Mali et la France qui pourraient fragiliser les actions de solidarité qu'elle met en place, à un moment où elles sont encore plus indispensables que jamais. Dès lors il est apparu essentiel de réunir les acteurs de la diaspora et leurs partenaires afin de les écouter et d'envisager ensemble les possibilités d'inventer de nouvelles dynamiques de coopération.*

*Le 2 juillet dernier, le Grdr, la Caderkaf, la CEFOM, le CNJMF et les Amis du Mali, soutenus par le CCFD-Terre Solidaire, ont réuni à la Bourse du Travail de St Denis plus de 15 acteurs de la solidarité entre sociétés civiles française et malienne, associations de la diaspora et collectivités engagées dans des actions de coopération..*



Depuis plus de 50 ans, la diaspora malienne s'est imposée comme un solide filet de sécurité et de résilience pour les familles restées au pays. Bien que durement touchée par la pandémie, tant sur le plan sanitaire qu'économique, la diaspora malienne a continué à être un important levier de solidarité entre les deux pays, aux côtés d'autres acteurs tels que les associations de solidarité et les coopérations décentralisées, en particulier sur les questions de sécurité alimentaire. L'atelier du 2 juillet a relancé un cadre d'échanges et de réflexion collective pour les acteurs du double-espace Mali-France. Y ont été abordés les enjeux de leurs actions ici et là-bas, les difficultés auxquelles elles sont confrontées (notamment l'insécurité alimentaire, l'insécurité physique, les relations entre Autorités des deux pays) et les moyens de mieux redéfinir leurs actions.

Keita Djeneba, vice-présidente de la Coordination des Elus Français d'Origine Malienne (CEFOM), insiste sur le besoin d'agir pour la promotion d'une paix durable au Mali, avec pour maître-mots « humanité, fraternité et solidarité internationale », au service de l'amitié entre la France et le Mali. On retiendra l'appel pour la paix lancé par la CEFOM en 2019 pour interpeller les députés sur le rôle de la France au Mali et débattre du bilan de l'opération SERVAL sept ans après son lancement. Ou encore la visite de la CEFOM à Bamako en février 2020, en compagnie de députés français, pour débattre de l'action des collectivités territoriales en faveur de la paix au Mali.

Les questions liées à la sécurité alimentaire dans la région de Kayes sont ensuite abordées par Yvan Le Coq, responsable de l'unité Suivi-Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (SERA) du Grdr afin d'analyser la contribution des mobilités humaines à la résilience des systèmes alimentaires de la région. Il en ressort que les ressources générées par la diaspora (fonds, compétences) et par des acteurs tiers (coopérations décentralisées, ONG, État, etc.) se transforment en investissements alimentaires et en subventions à l'activité agro-pastorale.

Les transferts de fonds ont été multipliés par 3,8 depuis 2005. Les transferts dits « formels » ont finalement été peu perturbés par la pandémie de Covid. Pour 2022, la Banque Mondiale prévoyait une augmentation de 5,5% grâce à la poursuite de la reprise économique en Europe et aux États-Unis (que la guerre en Ukraine pourrait finalement fragiliser).

En région parisienne, l'accroissement des difficultés économiques et alimentaires s'est fait ressentir dans plusieurs foyers de ressortissants maliens. Une aide alimentaire d'urgence a dû être déployée. Enfin, du fait d'un certain nombre de facteurs tels que le changement de majorité politique en France, la fermeture des frontières maliennes par la CEDEAO en représailles au coup d'Etat ou encore la baisse des budgets alloués<sup>1</sup> il est à craindre que des partenaires de la diaspora soient moins enclins à se mobiliser.

L'atelier est également l'occasion de souligner la difficulté de l'accès à l'information au Mali et l'aspect inquiétant que constituent les fake news et la désinformation.

Lors de la conclusion, Lamine Camara, président de la CEFOM, remarque que le Grdr est la structure capable d'organiser de telles rencontres. Il souligne combien il est important de se réunir autour du double-espace franco-malien et nécessaire de poursuivre les échanges. D'ailleurs, dans la continuité de cet atelier une conférence a été organisée le 8 juillet au Sénat français, à l'initiative de la CEFOM et de Cités Unies France, sur la thématique « Quel rôle de la coopération décentralisée dans l'éducation à la culture de la paix ici et là-bas ? ».

Dernièrement, le 28 octobre, la CEFOM et plusieurs de ses partenaires ont organisé une conférence intitulée « Financements innovants et valorisation des compétences :



quel rôle des coopérations décentralisées et de la diaspora ?» où les références aux expériences historiques et toujours actuelles du Grdr ont été nombreuses. La série d'évènements continue et contribuera à tracer les chemins de nouvelles dynamiques de coopération.

[1] Craintes renforcées par les annonces en novembre 2022 d'interruption de toute aide française via des ONG.

# **Kayes, une région malienne confrontée à un contexte « sécuritaire » inquiétant**

*Par Ibrahim Sarr, ingénieur agronome, membre du Conseil d'administration, membre du COS de Kayes*



## **Des Maliens partagés entre soutien aux autorités de la Transition et inquiétude pour ceux qui vivent en France**

La région de Kayes se distingue des autres régions du Mali par sa diaspora dynamique et entreprenante dont l'impact sur l'économie régionale est extrêmement important. Cette diaspora a investi dans les secteurs sociaux de base et soutient la majeure partie des dépenses courantes des ménages. Suite à la détérioration des relations entre le Mali et les pays européens, singulièrement la France, on ressent de plus en plus la crainte de la population locale, partagée entre le soutien aux autorités de la transition pour sa posture diplomatique souverainiste et la crainte d'une détérioration des conditions de séjour de ses compatriotes dans les pays d'accueil des migrants. Ce contexte assez stressant laisse perplexes les familles des migrants établis en Europe quant à l'avenir économique de leur territoire d'origine.

## **Une campagne agricole prometteuse**

En revanche, la campagne agricole 2022-2023 s'annonce très bonne. La pluviométrie et la pluviosité sont jugées très satisfaisantes dans la région de Kayes qui de plus n'a pas connu de dégâts liés aux inondations remarquables (contrairement à d'autres régions du sud). Il faut espérer que les pesanteurs post récolte soient minimales pour que le secteur agricole puisse prendre une part importante dans la croissance économique attendue au cours de cette année au Mali.

## **La reprise du trafic ferroviaire : de la désillusion à l'espoir**

Le train s'est arrêté de siffler au Mali depuis près d'une décennie. De nombreuses familles riveraines de la voie ferrée y ont beaucoup perdu et des centaines de cheminots, pour la plupart vivant dans la région de Kayes (abritant la seule ligne ferroviaire en république du Mali), se sont retrouvés au chômage. La lutte engagée par ces anciens cheminots a reçu un écho favorable auprès de la société civile kayésienne qui a fait sien ce combat. L'enjeu de la reprise du trafic ferroviaire a d'abord fait l'objet d'une récupération politicienne, avant que les autorités de la transition ne se saisissent du dossier pour en faire une priorité nationale. Il fait désormais partie du plan d'actions prioritaires du gouvernement, qui l'a inscrit dans les actions qui doivent être soutenues par la coopération russe au Mali.

## **Une insécurité grandissante entre banditisme (coupeurs de routes) et actes terroristes**

Kayes et ses environs sont de plus en plus affectés par des actes terroristes multiformes que l'on croyait confinés au nord et au centre du pays. Depuis près d'un an, il ne se passe pas une semaine sans que l'on assiste à des actes terroristes touchant des cibles militaires et civiles.

Ces actes terroristes se manifestent surtout dans les zones frontalières avec la république sœur de Mauritanie et sur les axes routiers desservant les régions de Kayes, Kita et Nioro. Ils se distinguent des actes de banditisme urbains et ruraux dont le modus operandi consiste avant tout à couper les routes et à piller les biens des citoyens voyageant en bus ou en véhicules particuliers. Les ONG de développement qui opèrent dans la Région sont particulièrement concernées.

## **Une crise communautaire latente sur fond d'esclavage par ascendance**

L'esclavage par ascendance, question assez sensible et mal prise en charge par les autorités, connaît une recrudescence inquiétante dans certaines localités de la région. Cette forme d'organisation sociale ancestrale, bien que pas du tout démocratique, a longtemps été considérée comme un moyen de prévenir les conflits à travers l'organisation sociale du travail et son outil de cousinage par plaisanterie. Conséquences : on assiste à des actes de violence sur des couches défavorisées. Plusieurs personnes ont fait l'objet d'interpellation par la justice suite à des cas avérés de violences à connotation esclavagiste.

# Etre une ONG au Mali, dans le contexte actuel

## Entretien avec Assane DIONE

Coordinateur du Grdr à Kayes

*Propos recueillis par Elisabeth Muller, membre du Conseil d'administration*

*Assane Dione est ingénieur agronome avec un master d'acteur du développement rural (ADR) de Montpellier SupAgro. Il a rejoint le Grdr en janvier 2011 à Bakel en tant que chargé des programmes « Développement Rural et Sécurité Alimentaire » et puis en tant que coordinateur de la cellule de Kayes depuis septembre 2013.*

---

### **Bonjour Assane, quelle est la situation sur le terrain au Mali, notamment dans la région de Kayes ?**

Depuis 2013 le Mali connaît une crise multidimensionnelle qui a eu pour conséquence une hausse considérable de l'insécurité. D'abord au nord, puis au centre. Mais depuis quelques temps, l'ouest et le sud sont concernés, notamment les régions de Kayes et de Koulikoro, zones d'intervention du Grdr. Cette insécurité est essentiellement due au banditisme, même si des djihadistes ont été signalés dans certaines localités de la région de Kayes. Ces bandits dépouillent les gens, notamment sur les axes routiers, et visent de plus en plus les ONG. En Juin 2022, une ONG partenaire du Grdr a été victime d'une agression à 40 km de Kayes et une personne est décédée.

Mais il y a aussi des djihadistes. Des attaques avec des gens qui sont identifiés comme des terroristes, des « groupes radicaux » comme on les appelle. Les attaques sont tellement barbares que cela ne peut pas être le fait de simples bandits. Certaines localités comme Diéma, Nioro et même la zone du Guidimakha, au vu des nombreuses attaques, sont des zones à éviter. Cela crée de l'inquiétude, d'autant plus que le Grdr accompagne les populations les plus vulnérables, donc les plus éloignées de Kayes.

**Tu disais que ce contexte rend l'action des ONG en général, et du Grdr en particulier, plus compliquée dans certaines zones. Comment faites-vous pour répondre aux besoins locaux ?**

Le Grdr est membre du Forum des ONG Internationales du Mali (FONGIM) qui travaille conjointement sur plusieurs thématiques et accompagne ses membres dans ce contexte d'insécurité. Les ONG se réunissent régulièrement pour en parler et essaient de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation en mettant en avant le partage d'expériences.

Nous essayons d'apporter de la résilience, de travailler avec les acteurs locaux, avec les collectivités locales (notamment avec les techniciens des intercommunalités), les ONG locales et la société civile (jeunes et femmes). Si c'est possible, on essaie de déléguer à ces acteurs certaines actions de suivi sur les territoires où on ne peut plus aller.



**En quoi cette situation a-t-elle un impact sur vos conditions de travail ?**

Le Grdr a un protocole de sécurité renforcé. Par exemple, il est strictement interdit de rouler la nuit. Seuls les déplacements entre 8 heures et 18 heures sont autorisés. On se renseigne sur le trajet auprès des acteurs locaux en qui nous avons confiance avant de nous déplacer. Lors des déplacements, les équipes sont en permanence en contact avec une personne qui est au bureau et le renseignent sur leur position (toutes les 2 heures de route).

Dans les budgets des projets, on essaie de prévoir une ligne sécurité. Nous sommes aussi informés par les comités sécurité au niveau des territoires. Pour tous mes déplacements à Bamako, je prends l'avion plutôt que la route, c'est moins dangereux. A Bamako, il y a beaucoup de contrôles pour sécuriser la ville surtout à partir de 22 heures.

Il y a eu aussi des échanges avec le conseil d'orientation et de suivi (COS). Le premier point à l'ordre du jour de toutes les réunions du COS est d'analyser le contexte et son impact sur les actions du Grdr. Nous avons aussi créé un groupe WhatsApp où l'on partage les infos sur la situation sécuritaire des différents territoires.

### **Quelles sont d'après toi les perspectives de la coopération au Mali ?**

Avec la situation sécuritaire et géopolitique que connaît le pays actuellement et le fait que certains bailleurs revoient leurs stratégies de financement, il est difficile de se prononcer sur des perspectives lorsqu'on travaille avec des financements qui viennent de l'extérieur, vu que les financements de l'intérieur sont très rares. Quand on est coordinateur d'une ONG, on est stressé pour l'avenir des financements.



Nous, au Grdr, nous sommes neutres politiquement et on suit la situation géopolitique entre le Mali et ses voisins de la CEDEAO, les pays européens et les USA. Par exemple, il semblerait que la France et notamment l'AFD, s'apprête à mettre fin à tous les financements de nos activités. C'est forcément inquiétant et cette incertitude va durer encore. Pour le moment, au Grdr-Mali, nous avons des projets pluri-annuels jusqu'en 2025. Ensuite, la situation est plus incertaine.

### **Malgré ce contexte difficile, quelles sont les actions que le Grdr mène sur le terrain ?**

Nous travaillons actuellement sur 6 types d'activités, assez diverses. L'une des grandes nouveautés, c'est le projet « Ben Kunafoni » avec le CCFD –Terre Solidaire en chef de file, financé par l'Union européenne. Il s'agit d'accompagner les acteurs des médias et les acteurs locaux issus de la société civile pour renforcer leurs compétences dans la diffusion des valeurs démocratiques du vivre ensemble et de la non-violence, pour qu'ils puissent jouer leur rôle et contribuer à la lutte contre les discours haineux qui vont à l'encontre de la cohésion sociale.

On a également des activités de réponses aux crises causées par la COVID-19, qui nous permettent de travailler sur la résilience alimentaire et économique de ménages fragilisés par les effets économiques de la pandémie, notamment en période de soudure. Enfin il y a toujours les activités assez classiques, notamment d'appui à la réinsertion des migrants de retour volontaire au Mali. J'insiste sur le fait qu'il s'agit de migrants volontairement revenus au Mali. On les accompagne dans la création de micro-entreprises ou alors dans la recherche d'emplois lorsqu'il s'agit d'étudiants.

Nous venons de terminer le diagnostic sur le système alimentaire territorialisé de la ville de Kayes et qui servira d'orientation à toutes les prochaines activités que nous mettrons en place sur tout ce qui concerne agriculture, alimentation, etc. dans la ville de Kayes, avec évidemment un prisme important sur l'agroécologie. Nous allons également démarrer début novembre, si tout va bien, un nouveau projet de prévention des crises alimentaires en milieu transfrontalier.

Enfin, bien sûr, il y a le programme MAVIL, qui nous permet de travailler sur toutes les questions liées à l'évolution urbaine des changements climatiques et des tensions sociales et sécuritaires de la Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal

Nota : depuis cette interview, la France et le Mali ont annoncé vouloir cesser leur coopération, y compris pour les actions des ONG et des collectivités territoriales. Cette nouvelle est très préoccupante pour l'action du Grdr au Mali.

# Du militantisme associatif aux ambassadeurs

## Interview de Diadié Soumaré

*Propos recueillis par Bernadette Thomas, membre du Conseil d'Administration*



*Né en France, d'une famille originaire de Kayes, Diadié Soumaré a le militantisme et la solidarité dans son ADN. Neveu de son homonyme feu Diadié Soumaré, ancien Président du Grdr (1994-1996), il s'inscrit dans la continuité intergénérationnelle, participant aux activités de l'APS, l'Association pour la Promotion de la langue et de la culture Soninké fondée en 1983 par son oncle avec un autre militant historique du Grdr, Doulo Fofana aujourd'hui vice-président du Grdr. Pour aller plus loin qu'eux dans son engagement, il a choisi lorsqu'il avait 25 ans de venir s'installer comme entrepreneur au Mali où il est devenu membre fondateur et président de l'Union des ambassadeurs (UDA)<sup>2</sup>. Mais il n'a pas manqué d'être présent cet été à Paris pour les journées consacrées aux relations entre la France et le Mali<sup>3</sup>.*



### **Comment ce choix de la « repatriation » s'inscrit-il dans votre parcours ? Quelles étaient vos motivations ?**

Depuis mon enfance, je baigne dans le milieu associatif. J'ai connu le Grdr par la génération précédente. Depuis tout petit, je suis un militant associatif. Mon rapport au Mali, c'était d'abord les vacances scolaires dans la région de Kayes. J'ai la chance d'être français, d'avoir bénéficié d'une éducation française.

Mais je me suis posé la question de savoir comment je pouvais me mettre au service du Mali et ne pas juste continuer, comme les parents, à aider la famille. Apporter de l'aide pour la consommation de base de la famille au pays ne me paraissait pas suffisant.

Adolescent, je me suis engagé dans des actions humanitaires et de co-développement pendant les grandes vacances au Mali. Je me suis mobilisé pour la recherche de subventions.

Je suis d'une génération qui, par ses compétences, a le pouvoir de créer de la valeur ajoutée, de créer des emplois pour les jeunes au Mali. J'avais envie d'être dans le partage.

En 2010, j'ai créé mon entreprise au Mali, d'abord informelle, dans le domaine de l'informatique et la technologie. Puis en 2012, au moment de l'officialisation de mon entreprise, il y a eu le coup d'Etat. On était dans l'inquiétude générale mais j'ai continué sur ma trajectoire. Aujourd'hui mon entreprise a deux établissements et j'emploie 8 à 10 personnes au Mali et autant au Sénégal.

### **A quelles difficultés avez-vous été confronté ?**

C'est d'abord un choc culturel. On croit connaître le pays, mais faire des allers-retours, c'est différent de s'y installer. On est habitué en France à certains services, un standing, un système de santé qu'on ne retrouve pas au Mali. On rencontre des problèmes d'intégration qu'on n'avait pas appréhendés. On arrive avec des préjugés. Habitué au fonctionnement de l'administration française, on peut avoir des difficultés à se faire comprendre au Mali, ce qui génère des frustrations. La déception peut conduire certains repats<sup>4</sup> à repartir. Surtout ceux qui sont venus dans une attitude de repli identitaire en cherchant un ailleurs où ils seraient chez eux.

Les Euro-Maliens arrivent dans un système qu'ils ne comprennent pas. Une enquête menée en 2019 a montré qu'en rester au potentiel économique et aux compétences sans appréhender toute la dimension culturelle est un facteur d'échec.

L'intégration est à double tranchant. On ne peut pas l'analyser à l'aune de ce que l'on connaît. Ici, on est dans une logique différente, il faut comprendre comment ça fonctionne, trouver sa place.

## Comment êtes-vous perçus par la société malienne ?

Bien perçus ! On arrive avec de l'innovation, une manière de faire. Mais parfois, dans des situations individuelles, il peut y avoir des interprétations, on peut être ramené à sa double identité de la part de gens qui visent les Franco-Maliens parce qu'ils ont des frustrations par rapport à la France.

## Comment l'idée de la création de l'Union des Ambassadeurs vous est-elle venue ?

C'est dans la continuité de mon action militante que je suis passé de la coopération franco-malienne à mon installation au Mali. J'ai alors été repéré comme une incarnation d'un mouvement migratoire, plus large, qui a du potentiel et peut être mis au service du développement économique et social du Mali. Des questions m'ont été posées par des Franco-maliens qui en France s'interrogeaient sur leur projet de « repatriation ».



Naturellement, j'ai cherché à apporter des réponses. Avec 2 ou 3 entrepreneurs pour commencer, nous avons constitué un groupe de paroles qui se réunissait une fois tous les 15 jours pour parler de nos réalités, pour échanger et ne pas être tout seuls dans nos entreprises. On a vécu les mêmes problèmes d'intégration, les mêmes problématiques entrepreneuriales. On a eu envie d'avoir un impact plus large, de faire entendre notre voix dans la société, d'être dans le partage, en créant des emplois pour les jeunes afin d'aider au développement du Mali. On s'est fédéré : l'association a été officialisée en 2019.

L'UDA s'est donné comme objectifs d'informer, orienter, fédérer et mettre en réseau. En lien avec le Conseil des Investisseurs Européens au Mali (CIEM), elle mène des plaidoyers. Elle est aussi en train de réaliser un documentaire « Nos Tungas », « Nos Voyages » en français, qui raconte le retour de migration (« rémigration ») des pères jusqu'à la génération actuelle, afin de sensibiliser aux difficultés rencontrées de part et d'autre lors des parcours migratoires.

## **Qui sont les membres de l'UDA aujourd'hui ?**

Au départ, on était une dizaine. Aujourd'hui, près d'une cinquantaine. Notre point commun ? La très grande majorité a moins de 40 ans. Et il y a plus de femmes (60 à 65 %) que d'hommes ! Contrairement aux idées reçues, les membres ont un parcours professionnel épanoui en France.

En rentrant au Mali, ils sont à la recherche de sens, ils ont la volonté d'aller au-delà de leur apport financier en mettant leurs compétences et savoir-faire au service du pays. Ce qui a un impact plus significatif. Ils sont ingénieurs, travaillent dans des ONG, des organismes internationaux, dans les nouvelles technologies, ils sont avocats, universitaires.... Rien à voir avec l'image qui colle à la peau des jeunes de la 2ème génération qui viennent pendant les vacances pour aller en boîte et montrer qu'ils ont les moyens.

Nous sommes une asso d'entrepreneurs mais il y a aussi des professionnels qui n'ont pas encore franchi le pas de s'installer au Mali. Près de 30% d'entre eux envisagent d'investir au Mali depuis la France : notamment toutes celles et ceux qui sont du secteur de la santé (infirmier, sage-femme, médecin...).

## **Ce sont plutôt des urbains, plutôt diplômés ? Comment financent-ils leur installation ? L'UDA les aide ?**

Oui, ils s'installent à Bamako et investissent dans des secteurs clés mais leur impact va au-delà. On a parmi nos membres une femme qui gère à distance une ferme à Kayes. La localisation n'est pas un prérequis. Un ou deux ans avant leur départ, ils économisent puis empruntent auprès de leurs proches pour se constituer un capital de départ. L'UDA intervient quand il y a un blocage, fait appel à ses réseaux, joue un rôle de facilitateur mais ne finance pas les personnes. Régulièrement, elle propose aux « repats » un after-work consacré à une thématique.

## **Vous avez parlé d'Euro-maliens plutôt que Franco-maliens : pourquoi ?**

Nous avons constaté que l'association attirait des Maliens qui ont la nationalité belge, portugaise voire nord-américaine. Mais aussi des jeunes Maliens partis faire leurs études en occident et qui ont pour objectif de revenir au Mali. Nous partageons tous les mêmes problématiques et réalités. Pour solliciter ces personnes au Mali qui ont les mêmes objectifs, nous avons donc fait évoluer notre positionnement pour répondre à la demande.

C'est à Bamako que je me suis senti européen. L'existence de cette diaspora malienne est aujourd'hui considérée comme une force. Peu à peu on reconnaît la valeur ajoutée qu'apporte la double culture d'une jeunesse française, européenne ou malieno-malienne ayant vécue des années à l'étranger qui rentre dans son pays d'origine.

### **Le 10 novembre\* vous lancerez à Bamako et en visio le SeginSo 2028. Quels sont vos projets ?**

Tout d'abord il convient de préciser que « SeginSo » signifie « retour à la maison » en langue bambara. Le modèle économique de l'UDA est fondé sur l'expertise de ses membres. Pour aller au-delà de notre démarche de mise en commun de nos expertises, il s'agit de développer de nouveaux mécanismes autour de 4 axes prioritaires.

L'agriculture : créer des Zones Agricoles Partagées pour sécuriser la diaspora confrontée au problème de garantie foncière. C'est la coopérative/copropriété agricole de la diaspora qui achète les terrains et les revend par unité à chaque propriétaire et participe au renforcement des compétences par la formation et la mutualisation. Les enfants de la diaspora n'ont pas la connaissance du milieu agricole malien.

On aborde aussi les questions liées à la santé, notamment sur la pathologie du diabète qui se généralise en Afrique

de l'Ouest, ou encore l'entrepreneuriat avec la création d'une pépinière d'entreprises pour les projets de la diaspora au sein de laquelle les entrepreneurs s'engageront à former des jeunes maliens.

Enfin nous avons aussi le projet de créer une plateforme numérique pour recenser les futurs projets et personnes qui pourraient investir au Mali, mieux les connaître et mieux les accompagner.



### **Comment êtes-vous impactés par la crise diplomatique entre la France et le Mali ?**

Du point de vue sécuritaire, on s'inquiète de la détérioration du climat et de son impact sur l'économie. Il faut montrer patte blanche car tout ce qui viendrait de la France peut être tendancieux. Ceux qui ont du ressentiment voient en nous les nouveaux « pions d'influence » de la France.

## N'y a-t-il pas un risque d'instrumentalisation de la diaspora ?

On essaye d'être dans l'objectivité par rapport aux autorités françaises, maliennes et européennes. Les Franco-maliens ont un rôle de « diplomatie parallèle » ou plutôt de « passerelle » à jouer. Depuis la crise, on essaye de faire une veille concrète, de comprendre les mesures sur le terrain, de créer des liens.



On travaille à avoir une image positive mais nous faisons preuve d'humilité. Nous sommes les enfants de ces deux pays : il faut trouver un terrain d'entente pour les enfants qui ne pourront pas pencher d'un côté ou de l'autre.

Le 10 novembre\*, pour le lancement du SeginSo2028, lorsque nous avons invité tout le monde, tous ont confirmé leur présence. En rapprochant les points de vue, on est dans la construction et cela ne peut pas être perçu comme de la propagande car c'est notre ADN. D'intuition on a contacté les institutions françaises. Aujourd'hui les relations avec elles sont très bonnes.

Le SCAC<sup>5</sup> est partenaire du documentaire « Nos Tungas » autour de la projection duquel on souhaite initier un dialogue entre les repats et les jeunes qui envisagent de migrer en Europe afin de créer à travers la société civile de nouvelles relations de co-développement entre le Mali et l'Europe.

[2] <https://www.uniondesambassadeurs.com/>

[3] Atelier du 2 juillet à St-Denis « Le double espace au cœur des actions de solidarité entre le Mali et la France » et conférence du 8 juillet au Sénat « Quel rôle de la coopération décentralisée dans l'éducation à la culture de la paix en France et au Mali » organisée par la CEFOM et Cités Unies France

[4] Repats diminutif de repatriés désigne les Maliens de retour au pays d'origine, renvoie en miroir aux expatriés (Expats, étrangers vivant au Mali)

[5] Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France

\* Interview réalisée avant la date du 10 novembre.

# La recherche de la paix, une priorité pour la CEFOM

Entretien avec Aminata Niakaté, avocate, élue à la Mairie de Paris et secrétaire générale de la CEFOM.

*Propos recueillis par Bernadette Thomas, membre du Conseil d'administration*



---

## Diversité à l'intérieur, neutralité à l'extérieur : rassembler pour agir ensemble

La Coordination des Elus Français d'Origine Malienne (CEFOM) est une association créée en 2012, année marquée par le déclenchement de l'opération Serval et les bouleversements politiques liés au coup d'Etat militaire. Ses membres sont majoritairement des Maliens de la deuxième génération, nés ici ou là-bas, la plupart ayant la double, voire une triple nationalité. Beaucoup de ces élus locaux sont en Ile-de-France.

*Tous les partis politiques sont représentés dans l'association même si les élu.e.s de gauche, socialistes ou écologistes, y sont plus nombreux. Tous confondus se sont engagés pour renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre la France et le Mali dans un esprit de réciprocité et de codéveloppement des deux pays. Certains de ces élus ont spécifiquement dans leur délégation la coopération décentralisée entre collectivités ici et là-bas, les jumelages ou autres formes de partenariats. Notre association a également vocation à développer la culture de la paix.*

## La légitimité à se poser en intermédiaire en vue du développement

La CEFOM met en place toutes sortes d'actions comme des conférences et rencontres-débats visant à informer et contribuer au développement social, économique et culturel du Mali. Elle joue ainsi un rôle d'interface permettant la mise en réseaux de tous les acteurs pouvant être concernés ou intéressés par le Mali (acteurs associatifs, élus, chercheurs, autorités maliennes, instances européennes).

*Nous sommes des facilitateurs pour rassembler des gens et les mettre en réseau. Notre double culture nous permet d'échanger avec tous les acteurs de la diaspora, on est assez bien perçus, on peut parler facilement avec tout le monde, on ne nous accuse pas de duplicité. On a la confiance des institutions maliennes et la considération des Français.*

*Si la CEFOM a pu se poser en acteur du changement en 2012, la situation a changé depuis : Quand il y a eu l'opération Serval, la CEFOM a été approchée et consultée ; les opérations se sont déroulées en accord avec nos deux pays.*

*Cette fois-ci cela est plus difficile. Nous avons essentiellement des échanges avec les parlementaires français, l'AFD et le chargé d'affaires à l'ambassade du Mali. Aujourd'hui, on assiste à une escalade de tensions de part et d'autre et cette surenchère de provocations entre les autorités françaises et maliennes est assez choquante pour nous et pour la population malienne qui en est la première victime. La population malienne et la diaspora sont complètement prises en otage.*

*Dans une approche verticale des relations avec le Mali, la France a suspendu en février 60% de son aide au développement, en novembre ce sont les autres programmes de coopération qui sont suspendus à l'exception de l'aide humanitaire et de quelques soutiens à des organisations de la société civile malienne.*

*Ce à quoi le gouvernement de transition arguant de la souveraineté du Mali a demandé le retrait de la force Barkhane et vient d'interdire avec effet immédiat les activités menées par les ONG y/c humanitaires opérant au Mali avec un financement ou un soutien matériel ou technique de la France.*

*La CEFOM prône une troisième voie, celle d'une diplomatie qui fonctionne.*

*Par exemple, au lendemain des sanctions de la CEDEAO, nous avons soutenu la proposition de médiation de l'Algérie, en sa double qualité de chef de file de la médiation internationale et de Président du Comité de suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et nous lui avons demandé que cette médiation porte exclusivement sur la recherche d'un consensus.*

*Il faut débattre, échanger, les ponts entre le Mali et la France ne doivent pas être coupés. Cela ne sert à rien de braquer les autorités.*

## **Débat et dialogue au service du plaidoyer pour la paix.**

La demande de reprise de la coopération décentralisée avait été reboostée par la conférence presse de la CEFOM de février 2022. C'est le même but que visait la rencontre de cet été au Sénat.

L'enjeu du rapprochement des élus français et maliens visait une compréhension mutuelle de la situation et des perspectives au Mali en associant aussi des organisations de la société civile et en partageant expériences et pratique sur l'éducation à la culture de la paix. *Il y a une convergence, tout le monde est unanime et aspire à plus de responsabilité de la part des gouvernants pour arrêter l'escalade des tensions.*

Le souhait de la CEFOM est que les initiatives privées et les associations contribuent à la reprise de la coopération avec les autorités et les acteurs locaux. *Il faut un retour des fonds de la France au Mali, reprendre la coopération et l'aide au développement afin de rétablir la paix. Cette suspension intervient dans un contexte dans lequel 7,5 millions de personnes au Mali ont besoin d'aide humanitaire, soit plus de 35% de la population malienne.*

Le Mali est le premier bénéficiaire des fonds notamment avec « Diaspora », le projet d'appui aux investissements de l'AFD. *On pousse pour une reprise du dialogue, en passant par les parlementaires français qu'ils soient du groupe Communiste ou de Renaissance. Il faut mobiliser les fonds qui allaient aux acteurs de la société civile. Le Mali ne doit pas être exclu du programme Diaspora 2. Les acteurs locaux, les associations doivent pouvoir bénéficier de ce fond en attendant le retour à l'Ordre constitutionnel.*

7% du PIB malien est constitué des fonds venant de la diaspora et c'est sans compter la valorisation des compétences que cette dernière peut apporter. *Le 28 octobre dernier nous avons justement organisé une conférence sur la coopération en matière de financement et sur la valorisation des compétences. Ses opportunités existent pour la diaspora il y a beaucoup à faire, plein d'opérations arrivent dans le pays ; la diaspora peut être partie prenante de ces financements innovants. La diaspora va certainement être plus fortement sollicitée avec l'arrêt de l'aide au développement.*

## **La nécessité d'une médiation**

Dans la situation de blocage face à des acteurs qui semblent incapables de se parler, la CEFOM se propose d'être un interlocuteur qui peut jouer un rôle d'intermédiaire avec les autorités de la Transition et les autorités françaises. *Une grande partie des membres a de la famille là-bas. On ne choisit pas entre les deux pays. Il faut trouver un chemin pour relancer la relation diplomatique et pour que la transition puisse se faire. C'est un déchirement pour les Français d'origine malienne que nous sommes d'assister à cela.*

La CEFOM a lancé un appel à renouer le dialogue avec la France et a demandé solennellement au Président de la République française de reprendre l'aide au développement. Elle demande parallèlement qu'une mission parlementaire fasse un bilan de l'opération Barkhane après le retrait des militaires du Mali pour lever les ambiguïtés.

## **La crainte du populisme renforcée par le projet de loi sur l'immigration**

La crise sécuritaire participe du ressentiment anti-français alimenté par la montée d'un discours populiste qui pointe l'« inefficacité » de l'opération, qui laisse les populations démunies, leur sécurité s'étant dégradée du fait de la présence de groupuscules terroristes plus nombreux qu'avant.

Le projet de création d'un visa « métiers en tension » pour recruter dans les métiers qui peinent à trouver de la main d'œuvre accroît l'impression : *Le problème majeur de ce titre de séjour c'est qu'on peut le retirer une fois que le métier n'est plus en tension. On exploite, on prend puis on jette sans considération pour les personnes qui ne peuvent pas se projeter et ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête.*

*Quand on retire le titre de séjour, on enlève l'accès au travail, au logement. L'attribution d'un visa temporaire spécifique aux métiers en tensions signifie que la personne n'a pas le droit d'évoluer vers un autre travail ou une formation et est enfermée dans des métiers que les Français ne souhaitent pas exercer en raison de leur pénibilité ou de leur faible rémunération.*

## **En phase avec l'actualité, s'emparer de nouveaux enjeux**

Déçue par les résultats insatisfaisants de la COP 27, la CEFOM compte attaquer un chantier sur les conséquences du changement climatique, par une conférence programmée en 2023 à Bamako qui pourrait porter cette thématique car *les collectivités territoriales sont un vecteur d'action pour le climat, l'eau, assainissement, l'enjeu des sacs plastiques qui est un véritable fléau.*

# Une diaspora qui reste très engagée malgré le contexte.

**Interview de Diane Touré Secrétaire Générale de la Coordination des Associations pour le Développement des Ressortissants de la Région de Kayes en France (CADERKAF)**



*Propos recueillis par Daouda Ndiaye, membre du Conseil d'Administration*

*La CADERKAF est un partenaire important du Grdr. Elle a une convention tripartite avec le Conseil Régional Ile-de-France et le Conseil Régional de Kayes. L'Envol des Cigognes a eu le plaisir d'échanger avec sa secrétaire générale, Madame Diane Touré, Franco-malienne, très engagée dans le développement local entre la France et le Mali. Ensemble, nous sommes revenus sur la crise franco-malienne qui a pris une tournure plus que préoccupante.*



**La crise franco-malienne a fait naître un sentiment anti-français d'après la presse française. Quelle lecture faites-vous de cette situation regrettable ?**

On va le dire et le répéter, il n'y a pas de sentiments anti-français comme souhaitent le faire croire certains, mais une incompréhension entre les gouvernants français et maliens. Il y a un sentiment anti-politique française. Je vous signale que parmi les Maliens il y a beaucoup de Français.

La CADERKAF regroupe 97 % des ressortissants Maliens de France venant de Kayes. Ces Maliens sont pour la plupart des Français, leurs enfants et petits-enfants sont français. Nos liens avec la France sont plus forts qu'on ne le pense.

Mais la politique qui a été conduite n'a pas répondu aux attentes des populations maliennes, notamment en matière de sécurité, en matière de lutte contre le Jihadisme.

D'une situation au nord occupé, l'insécurité a basculé du nord au sud. C'est ce que les Maliens n'ont pas compris. Ils n'ont pas voulu rompre avec la France. Les Maliens ont simplement diversifié leurs partenaires afin de lutter plus efficacement contre le Jihadisme.

### **Le malaise diplomatique a-t-il des conséquences sur les activités de la diaspora malienne en France à destination du Mali ?**

Le malaise et l'incompréhension surtout ont eu des répercussions sur les activités, les financements des projets, sur l'aide aux collectivités locales et l'aide au Mali en général. Nous espérons sortir rapidement de cette situation regrettable.

### **Le Nord du Mali a été fragilisé par les Jihadistes ? Avez-vous mené des actions citoyennes de sensibilisation avec la CADERKAF sur le territoire malien ?**

C'est plus que le Nord Mali, c'est le Mali tout entier qui est fragilisé et rongé par l'insécurité malgré les efforts de la communauté internationale et les efforts de nos Forces Armées Maliennes.

Des actions de citoyenneté depuis 2012 ont été menées par la CADERKAF qui a sensibilisé les populations. Ces populations ont accueilli à Kayes des réfugiés maliens fuyant les Jihadistes et participé à la prise en charge des personnes déplacées (logements, nourriture) grâce au soutien de la CADERKAF. La CADERKAF a fait de même pour accompagner les projets de retour de ces réfugiés.

### **Les Maliens de France sont en majorité à la fois des citoyens de France et du Mali. Quel message de paix avez-vous à lancer ?**

Dans la vie, il peut arriver des moments d'incompréhension. Mais le dialogue doit reprendre toute sa place pour un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. La France et le Mali ont une histoire profonde.

Au nom des Maliens de France qui sont des citoyens d'ici et de là-bas, j'en appelle, au nom de la CADERKAF, à la responsabilité de tous les acteurs afin de les inviter à se mettre autour de la table pour un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat français et l'Etat malien dans la dynamique d'une paix durable.

# **Le collectif des femmes pour l'intégration et le développement : une association engagée sur les questions de sante**

## **Interview de Aminata Goïta**

*Propos recueillis par Jean-Marc Pradelle, président du Grdr*



---

### **Il y avait une fête le 29 octobre à Alfortville...**

Oui, c'était la soirée de solidarité au profit de l'école d'infirmières de mon village, Markala, au Mali, à 240 km de Bamako. Il y avait beaucoup de monde venu fêter le succès de notre action pour la santé qui a commencé en 2006 avec la création d'une association, le Collectif des Femmes pour l'Intégration et le Développement. On essaye de faire ce qu'on peut. On est des ambassadeurs, on est obligé d'aller aider nos parents.

### **Peux-tu nous parler de ce collectif ?**

On emportait chaque année à Markala des médicaments, notamment pour les maladies diarrhéiques et le paludisme. Cela nous a fait prendre conscience du manque d'infirmières et nous a conduites à imaginer la création d'une école d'infirmières et d'aide-soignantes. C'était une graine semée et elle a germé, petit à petit. On a obtenu un agrément en 2010.

Un hôpital a mis un local à disposition. Les médecins y donnaient des cours. On a obtenu des financements de solidarité internationale. C'était d'ailleurs l'un des objectifs de cette fête de la solidarité du 29 octobre dernier. Maintenant, la formation s'étale sur trois années.

En 2022, l'école a présenté 18 élèves avec un taux de réussite proche de 90%. Depuis l'origine, cela fait plus de 100 infirmières formées et diplômées. Il y a aussi des hommes mais c'est surtout des femmes. La plupart travaillent dans la région mais aussi au-delà. On a reçu des remerciements venus de Tombouctou pour la qualité de la formation.

## **Comment les infirmières sont-elles rémunérées ?**

C'est la communauté qui les paye, l'Etat prend en charge l'organisation des examens.

## **L'insécurité au Mali ne vous a pas gêné ?**

Si, bien sûr. La guerre a commencé au Mali et l'insécurité s'est étendue au cours des années 2010. Du coup, les non Maliens ne pouvaient plus aller à Markala. Mais cela ne nous a pas empêché de continuer. Cette année, il n'y a pas eu de champs brûlés par les djihadistes comme les années passées. Je consacre une grande partie de mes congés à cette école. J'emporte du matériel pédagogique. Je leur apporte par exemple en novembre 2022 un mannequin (1500 euros) pour simuler l'accouchement, Maman Nathalie et bébé, car les infirmières font office de sage-femmes. Et puis nous avons appris à échanger par visio-conférence.

## **Avec l'aide des jeunes ?**

Oui, on fait maintenant de plus en plus d'échanges intergénérationnels. Les jeunes nous aident à utiliser les instruments digitaux et faire des réunions à distance. La soirée du 29 novembre visait justement à financer la création d'une salle informatique à Markala.

## **Que fais-tu quand tu ne t'occupes pas du Collectif ?**

J'ai toujours été une militante associative, depuis le Mali où j'étais active dans des groupes de jeunes pour aider les proches. J'ai achevé mes études de médecine au Mali et je suis venue rejoindre mon mari en France en 1996. Faute d'équivalence, j'ai dû passer un diplôme d'Etat d'infirmière et j'ai travaillé en endocrinologie à l'hôpital St Antoine, et maintenant aux hôpitaux de St Maurice. Je fais de la formation. Mes trois enfants sont grands maintenant. Je suis plus tranquille pendant mes séjours à Markala.



## Pour une relance de la mutuelle des Maliens de l'extérieur

Par Hubert Baliq

*Hubert Baliq a consacré sa vie professionnelle à l'amélioration du système de santé du Mali. Aujourd'hui à la retraite, il défend avec passion la relance d'une Mutuelle des Maliens de l'Extérieur.*

---



### Le contexte

Au Mali l'offre de soins curatifs, préventifs et promotionnels est assurée par 1400 Centres de Santé Communautaires (CSCOM) qui assurent les soins de 1er niveau. Ils sont complétés par 78 hôpitaux pour la prise en charge des soins d'urgence et de référence, auxquels s'ajoutent 600 cabinets médicaux et 120 cliniques privées à but lucratif. La demande de soins dépend de leur disponibilité et de leur qualité, de l'accessibilité géographique et financière des structures qui les délivrent, ainsi que de leur perception et de leur acceptabilité par la population à laquelle ils sont destinés.

Le financement des soins repose sur une dépense de santé d'environ 440 milliards de FCFA (soit 36 US\$ par personne et par an), provenant de l'Etat pour 120 milliards, des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 80 milliards et surtout des ménages pour 240 milliards.

Mais les structures qui assurent le service public de santé offrent des prestations d'une qualité insuffisante et d'un coût des soins excessivement élevé. De plus, la majorité de la population n'est pas en mesure de recourir aux soins quand c'est nécessaire.

### **Une première expérience de mutuelle a ouvert la voie, tout en restant limitée**

Face à cette situation, les Maliens de la diaspora se sont engagés depuis près de cinquante ans dans la création de centres de santé dans leur village d'origine ou dans une localité proche. En 1994, la Mutuelle des Maliens de l'Extérieur (MME) a vu le jour en France, pour réduire les obstacles financiers à l'accès aux soins de leur famille vivant au Mali.

Elle était soutenue, à Paris, par l'Union des Mutuelles Cogérées. La MME proposait aux Maliens résidant en France une assurance maladie universelle assurant la prise en charge des soins essentiels à hauteur de 75 % des tarifs officiels pour une cotisation de 24 euros par personne et par an.

Cette assurance associait une couverture ambulatoire (consultations de médecine générale, médicaments essentiels, examens de laboratoire de base, consultations prénatales, accouchements simples et consultations postnatales) à une couverture pour les hospitalisations (forfaits journaliers, actes chirurgicaux, examens paracliniques, accouchements compliqués, transports urbains et inter urbains, médicaments essentiels).

Ces cotisations devaient être versées par prélèvement automatique sur un compte bancaire de la mutuelle, tandis que la prise en charge des prestations ne débutait qu'au terme d'un délai de carence de 6 mois. Les prestations de l'assurance maladie universelle sur le territoire malien étaient gérées à Bamako par l'Union Technique de la Mutualité Malienne (UTM) à travers la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM). Malheureusement, cette mutuelle n'a pas su répondre à ses objectifs. Elle est restée limitée à un faible nombre d'adhérents et a fini par perdre toute dynamique.

### **Les conditions d'une réussite sont aujourd'hui mieux réunies**

Les problèmes qui ont conduit à sa création n'ont pas disparu. Ils se sont même intensifiés avec l'apparition des téléphones portables, des communications gratuites comme WhatsApp, des organismes effectuant les envois instantanés d'argent comme Western Union et une augmentation structurelle de la demande de soins.

Ce qui amène les Maliens de la diaspora à augmenter la fréquence et le volume de leurs virements. De plus, le Mali s'est engagé depuis 2009 dans l'implantation d'une couverture maladie universelle qui a conduit à la création d'un régime d'assurance maladie universelle (le RAMU) géré par la caisse nationale d'assurance maladie (la CANAM) reposant sur 4 organismes gestionnaires délégués.

L'Institut National de Prévoyance Sociale (l'INPS) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (la CNSS) gèrent l'assurance maladie obligatoire (l'AMO) destinée au secteur formel (16 % de la population). L'Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM) gère le régime d'assistance médicale (le RAMED) destiné aux personnes démunies (estimé à 5% de la population) et l'Union Technique de la Mutualité Malienne (UTM) sont en charge des mutuelles destinées principalement au secteur informel (79 %), mais ouvertes, s'ils le souhaitent, aux Maliens vivant à l'extérieur du pays.

Pour ces derniers, la relance, puis le développement de la mutuelle des Maliens de l'extérieur (MME) bénéficieront des apports d'internet pour gérer les dossiers de chaque adhérent et de leurs ayants droits. La CANAM a annoncé qu'ils disposeront de cartes numérisées à identification biométrique, qui permettront un enregistrement personnalisé des soins et la maîtrise de la prise en charge des seuls ayants-droits de la mutuelle. Au-delà de leurs avantages spécifiques, ces nouvelles technologies permettront aux Maliens résidant à l'étranger de suivre en toute transparence le devenir de leurs cotisations et garantiront donc la sécurité de leur argent.

## **Tenir compte des leçons de l'expérience**

Pour garantir le succès de la mutuelle en évitant de reproduire les erreurs du passé, deux dispositions préalables s'imposent : la première concerne l'accréditation des formations sanitaires avant la signature d'une convention avec la mutuelle, afin de s'assurer de leurs capacités à dispenser des soins de qualité ; la seconde porte sur l'affiliation des adhérents à un CSCOM ou un cabinet médical accrédité, quelle que soit sa localisation sur le territoire national pour pouvoir gérer leur dossier. Il est en effet nécessaire que les structures sanitaires accueillant les ayants-droits de la mutuelle puissent effectivement dispenser les soins requis.

## **Le processus de relance de la mutuelle doit se faire en 2 temps**

Le premier temps de relance doit avoir pour but de remettre à niveau les centres de santé construits ou soutenus par les associations de Maliens vivant à l'étranger. Ceux-ci doivent répondre aux critères de fonctionnalité, de financement et de qualité des soins, fixés par les normes d'accréditation. Ensuite, la relance de la mutuelle des Maliens de l'extérieur doit débiter en France après l'accréditation d'un nombre minimum de centres volontaires. Elle pourra alors s'étendre aux autres pays d'immigration de la communauté malienne sur les 5 continents.

Ce processus doit débiter par l'organisation d'une rencontre avec les représentants des associations de Maliens en France, pour leur présenter les exigences et les modalités de la relance, et les inviter à prendre part à un grand programme qui débiterà par la remise à niveau de leurs propres centres de santé.

## **Une cotisation de 3 € par personne et par mois**

Pour une cotisation de 3 euros par personne et par mois, les objectifs de la mutuelle pourront être de parvenir (en se limitant à la seule France dans une première phase) à un effectif de 30 000 ayants-droits, qui lui apporteront un crédit de 108 000 euros (soit 708 millions de FCFA) par an. 5 ans plus tard, après l'élargissement de la mutuelle à d'autres pays d'immigration, les effectifs pourraient atteindre 500 000 ayants droits, soit un crédit de 18 millions d'euros (11,8 milliards de FCFA). Au bout de 10 ans, grâce à des résultats probants, 1 000 000 d'ayants droits (soit le quart de la diaspora dans le monde) pourraient être inscrits, soit un crédit de 36 millions d'euros (23,6 milliards de FCFA).

La MME servira de locomotive au développement de la mutualité au Mali, qui pourra ainsi assurer la couverture sanitaire du secteur informel et par voie de conséquence à l'ensemble du régime d'assurance maladie universelle.

